



Portraits de familles, sous la direction d'Arnaud Régnier-Loilier

Collection Grandes enquêtes

Ined, 2009

Introduction

Arnaud Régnier-Loilier

La famille n'en finit pas de se transformer, d'évoluer, de se réinventer. Elle suscite toujours autant d'intérêt et de curiosité, peut-être parce que chacun contribue à ses changements, participe à la redéfinition de ses contours. Et si l'on ne se reconnaît pas directement dans certains traits de son évolution, on s'y retrouve, toujours plus ou moins, à travers des histoires vécues par notre entourage. Chaque évolution nous parle, est évocatrice, ne nous laisse pas indifférent, suscite avis et réactions.

Encore une enquête sur la famille... pourquoi ?

La plupart des sociétés occidentales partagent, durant ces dernières décennies, un ensemble d'évolutions sociodémographiques communes : indicateurs de fécondité à la baisse, augmentation de l'espérance de vie, plus forte participation des femmes au marché du travail, retard à la formation des unions et de la famille, diminution des mariages au profit d'autres formes de relations (union libre, relations non cohabitantes ou nouvelles formes légales d'union), fragilisation des unions, complexification des formes familiales (Billari et Kohler, 2004; Frejka et Sardon, 2004; Sardon, 2004). L'ensemble de ces phénomènes constitue ce qu'il est convenu d'appeler, depuis Van de Kaa (1987) et Lesthaeghe (1991), la « seconde transition démographique en Europe ».

Ces évolutions, plus ou moins marquées d'un pays à un autre, représentent un véritable enjeu, tant du point de vue social que politique. Notamment, la baisse de la fécondité en Europe qui atteint des niveaux très bas (en 2005, entre 1,2 et 1,4 enfant par femme dans la plupart des pays d'Europe orientale et méridionale, 1,7 en Suède, 1,8 au Danemark et en Finlande, 1,9 en France : Pison, 2005), couplée à l'augmentation de l'espérance de vie, fait entrer certains pays dans un nouveau « régime démographique » (Macura *et al.*, 2005) qui se caractérise par un vieillissement de la population. Se posent alors des questions d'équilibre entre les générations, de relations d'entraide familiale, de structures d'accueil pour les personnes âgées, de financement des retraites, etc. Ce nouveau contexte est aussi le théâtre d'une redéfinition des rapports de genre, où la place de la femme dans la société n'est plus la même. L'entrée dans la vie conjugale est, en effet, un phénomène traditionnellement plus chargé de conséquences pour les femmes que pour les hommes (de Singly, 1987). Le mariage était autrefois associé à une organisation spécifique où les rôles de chacun des conjoints étaient définis : le plus souvent, un homme travaillant à l'extérieur et une femme se consacrant au foyer.

Cette organisation réclamait une forme d'engagement assez stable et rigide entre conjoints qui « protégeait » la femme, mais qui dans le même temps, consacrait la perte de son autonomie. L'accès des femmes à de longues études puis au marché du travail leur a procuré une autonomie et une indépendance vis-à-vis de leur conjoint qui ne nécessitent plus de recourir à une forme d'engagement aussi contraignante que le mariage (Bozon, 1988).

Partant de ces observations générales, et face à la nécessité de mieux comprendre les évolutions démographiques et sociologiques récentes dans notre société, un projet d'étude internationale a vu le jour au début des années 2000. L'enquête Générations et genre (appelée communément GGS, acronyme de *Generations and Gender Survey*) consiste à interroger dans différents pays d'Europe, mais aussi d'ailleurs, un nombre important de femmes et d'hommes, sur la base d'un questionnaire commun. Les thématiques abordées dans l'enquête sont nombreuses. Se mêlent à la fois des questions portant sur les comportements de fécondité et l'histoire conjugale des personnes, en lien avec la reconstitution de certaines transitions-clés comme la fin des études, le départ du foyer parental, l'entrée sur le marché du travail, le départ à la retraite, l'avancée en âge, l'accès à la grand-parentalité, la dépendance. Mais la dimension « genre » apparaît comme centrale dans le questionnaire. Les relations entre conjoints, vues sous l'angle du partage des tâches, de la prise de décisions, de l'entente conjugale, mais aussi par la prise en compte des caractéristiques des deux membres du couple (âge, niveau d'études, activité, revenus, etc.), sont autant d'aspects qui permettent de mieux rendre compte des comportements démographiques contemporains (Vikat *et al.*, 2007).

18 ■

Bien qu'elle fasse figure d'exception en Europe du point de vue de la natalité, en affichant un taux de fécondité sensiblement plus élevé que celui de ses voisins⁽¹⁾, la France n'échappe pas aux transformations actuelles de la famille. Son engagement dans le projet GGS a été motivé par la nécessité de conduire des études comparées, afin de mieux appréhender l'importance du contexte national sur les comportements observés. En 2005, l'Ined a réalisé, avec le concours de l'Insee, l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi), volet français du projet. Environ 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans ont été interrogés à cette occasion. Le *chapitre 1* retrace les différentes phases de préparation de cette étude, de l'organisation du projet au niveau international à l'adaptation du questionnaire et à la mise en place de l'enquête en France.

Organisation de la recherche. Quelques « photos de familles »

Dès 2006, l'Ined a fait appel à différents chercheurs (d'instituts ou universitaires), français et étrangers, afin de proposer des premiers résultats à partir de cette nouvelle enquête. En s'appuyant sur les propositions spontanées

(1) Avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,02 enfants par femme en 2008, la France partage avec l'Irlande la première place en Europe.

des chercheurs (liste des contributeurs présentée en pages 11 à 13), un groupe d'exploitation a été constitué afin de coordonner les différents sujets proposés. Il s'agissait, dans un premier temps, d'éviter que deux recherches se recouvrent complètement, mais aussi de s'assurer que la plupart des thématiques du questionnaire étaient traitées. Les rencontres organisées dans ce cadre donnèrent lieu à des discussions méthodologiques et à la présentation des recherches en cours.

Le présent ouvrage n'est donc pas construit autour d'une problématique centrale ou guidé par un fil directeur bien défini. Il s'agit de proposer, à partir d'une même source, des « portraits de familles », reflétant chacun le point de vue de leurs auteurs. « *De familles* » et non pas « *des familles* » ; les thématiques et possibilités d'analyses sont en effet très nombreuses à partir de cette enquête et seules quelques-unes sont ici présentées. « *De familles* » au pluriel et non pas « *de famille* » au singulier ; depuis les années 1970, « la famille » a connu de profondes évolutions, en France comme ailleurs, et se diversifie de plus en plus dans ses formes.

Diversité des conjugalités, nouvelles structures familiales

Si l'on aspire toujours à vivre en couple, la vie conjugale se passe de plus en plus de toute forme d'institutionnalisation. Le mariage ne représente plus le rite de passage dans une nouvelle vie qu'il pouvait symboliser autrefois pour chacun des conjoints (Bozon, 1988). Les débuts de la vie conjugale sous une forme informelle sont devenus une « réalité ordinaire⁽²⁾ ». Alors que, dans les années 1960, le mariage faisait suite à une période de cohabitation dans seulement un cas sur dix, c'est aujourd'hui l'inverse : les mariages directs (non précédés de cohabitation) représentent désormais moins de un cas sur dix⁽³⁾. Plus généralement, le nombre de mariages célébrés continue de diminuer. Alors qu'au début des années 1970, plus de 400 000 mariages étaient célébrés chaque année, seuls 273 000 ont été recensés en 2008 (Pla, 2009). Le mariage n'a plus les mêmes fonctions et son recours n'est plus une nécessité sociale, mais relève davantage d'un choix. Il l'est d'autant plus que la France offre depuis 1999 une autre alternative avec la mise en place du Pacte civil de solidarité (Pacs). Bien qu'il soit en partie une réponse aux demandes de reconnaissance des unions formées par deux personnes de même sexe, le Pacs touche en réalité deux publics. Aujourd'hui, on dénombre environ un Pacs pour deux mariages et la part des couples homosexuels parmi les pacésés est passée de 41 % en 1999 à 6 % en 2008 (Pla, 2009). Cette évolution est expliquée à la fois par un phénomène de « rattrapage » (les couples de même sexe, établis de longue date, ont choisi le Pacs dans les

■ 19

(2) Les explications proposées sont nombreuses, souvent complémentaires. Sur la base de différents travaux de sociologie et de démographie, Michel Bozon propose, dans un article déjà ancien (1988), différentes explications.

(3) *Source*: Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005.

mois qui ont suivi sa mise en œuvre) puis à un engouement croissant de la part des couples de sexe différent (Rault, 2009).

Wilfried Rault et Muriel Letrait se demandent (*chapitre 2*) dans quelle mesure cette diversification des formes de vie commune peut traduire des rapports distincts à un ordre sexué qui repose sur un double attachement à la différence des sexes et à leur complémentarité. Ils confrontent ainsi quatre formes conjugales (mariage direct ou quasi direct, mariage après cohabitation, union libre et Pacs) qui expriment chacune des rapports individuels distincts aux cadres institutionnels de la vie privée, à différents indicateurs d'activité et de valeurs. Les oppositions les plus flagrantes apparaissent entre les individus du groupe *Mariage direct ou quasi direct* et ceux du groupe *Pacs*.

Outre la diversification des formes institutionnelles de la vie conjugale, sociologues et démographes s'intéressent à une autre forme d'union qui semble se développer en Europe, celle des couples qui gardent deux domiciles distincts, quitte à en partager un préférentiellement (Villeneuve-Gokalp, 1997 ; Levin, 2004). Après avoir fait le point sur l'évolution de cette pratique en France au cours des vingt dernières années, nous montrons avec Éva Beaujouan et Catherine Villeneuve-Gokalp que la catégorie de « Living Apart Together » est en réalité plurielle (*chapitre 3*). Une typologie en quatre groupes ressort de notre analyse. Si l'émergence d'une période de post-adolescence, liée à l'allongement des études et à l'élévation de l'âge auquel on obtient son premier emploi (Galland, 1986), explique que ce mode de relation soit fréquent chez les « jeunes gens », il touche également les « seniors » (après un épisode de veuvage ou le départ en institution du conjoint), mais également d'autres personnes « hors famille », la plupart d'âge intermédiaire, célibataire et n'ayant pas encore d'enfants, et enfin des « monoparentaux », le plus souvent des femmes ayant la garde de leurs enfants après une séparation ou un divorce.

20 ■

Depuis les années 1970, les unions se sont en effet fragilisées. Alors que moins de 5 % des couples formés dans les années 1950 ont été dissous dans les dix ans, c'est le cas d'un couple sur cinq formé au début des années 1980 (Vanderschelden, 2006). Avec ces séparations et divorces plus fréquents, de plus en plus de femmes et d'hommes vivent plusieurs unions successives (Cassan *et al.*, 2001). Le *chapitre 4* s'intéresse aux facteurs qui déterminent la durée d'une union, en distinguant les premières unions des suivantes. Éva Beaujouan montre que l'âge à la première union et la génération sont des facteurs déterminants de la stabilité des unions. Au-delà de ce résultat, l'histoire conjugale des femmes a, de toute évidence, une influence sur la stabilité des secondes unions, même s'il reste difficile de déterminer si un gain de stabilité peut être attribué à un effet d'apprentissage ou s'il doit être rattaché à des traits de caractères des individus. L'expérience et le report de la remise en couple diminuent le risque de séparation tandis que la naissance d'enfants dans une précédente union représente un obstacle au maintien d'une seconde union. En définitive, les unions les plus stables sont les premières unions fécondes. De manière plus générale, Didier Breton et France

Prioux (*chapitre 5*) montrent que le risque de rupture des unions fécondes en France dépend du statut matrimonial de l'union, de la pratique d'une religion, de l'âge à la mise en union, de l'histoire familiale du parent durant son enfance ou encore de son diplôme.

Cette succession plus fréquente d'histoires conjugales façonne de nouvelles formes familiales. Familles recomposées et monoparentales sont désormais nombreuses et aspirent à être des familles « comme les autres » (Déchaux, 2007). Ceci invite à davantage s'intéresser aux conséquences de ces nouvelles formes d'unions. Le *chapitre 5* décrit la situation familiale des enfants, en distinguant ceux qui vivent en famille monoparentale (16 % des moins de 18 ans sont dans cette situation : Chardon et Daguet, 2009) avec leur père ou avec leur mère, en famille recomposée, ou sans aucun parent. Par la suite, le questionnaire de l'enquête Erfi devrait théoriquement permettre d'affiner la description des situations familiales des enfants, en s'intéressant plus généralement au modèle de parenté. La recomposition familiale interroge à la fois la conception de la filiation et la place respective des parents biologiques et sociaux. Les recompositions créent en effet des configurations complexes caractérisées par la multiplication des « figures familiales et parentales ». L'enfant a alors deux foyers, chacun susceptible de connaître une recomposition (Déchaux, 2007). Les fratries se complexifient en effet avec la présence de demi-frères ou sœurs (avec lesquels ils ont une filiation commune, le père ou la mère) et de quasi frères ou sœurs (aucun lien de filiation en commun : enfant que le conjoint du parent de l'enfant a eu d'une précédente union) (Martial, 2003).

■ 21

Les transformations de la structure familiale peuvent avoir des conséquences sur le plan socioéconomique. En s'intéressant plus spécifiquement au phénomène de pauvreté et de précarité dans le *chapitre 6*, Philippe Cordazzo compare différentes structures familiales : personnes isolées, couples sans enfant, couples avec enfant(s) et familles monoparentales. Pour ce faire, il a construit deux indicateurs de précarité, l'un objectif (taux de pauvreté monétaire), l'autre subjectif (sentiment de précarité). Après avoir décrit les caractéristiques de la population touchée par la précarité, il propose une estimation du nombre moyen d'années passées dans cette situation, lequel dépend à la fois de la succession des situations familiales que peut connaître une personne, de leur calendrier et de leur durée.

Couples au quotidien : qui fait quoi ?

La vie conjugale et familiale appelle à une organisation domestique au sein du couple. Comment s'arrange-t-on, au niveau du quotidien, entre conjoints ? Le déclin du mariage qui, comme nous l'avons évoqué plus haut, consacrait une division traditionnelle des rôles entre sexes, et une plus forte participation des femmes au marché de l'emploi, devraient logiquement conduire à une meilleure répartition du travail domestique au sein du couple. Mais les choses évoluent très lentement dans ce domaine (Ponthieux et Schreiber, 2006) ; bien que la « norme égalitaire » et les revendications allant

dans ce sens soient très présentes, les femmes assument encore près de 80 % des tâches (Dumontier *et al.*, 2002). Comme en témoigne le nombre de chapitres proposés pour cet ouvrage, le sujet reste d'actualité et attise toujours autant la curiosité. Que peut-on dire de plus que l'on ne connaisse déjà ?

Dans une optique d'abord méthodologique, le *chapitre 7* s'intéresse à la manière dont les femmes et les hommes décrivent l'organisation quotidienne de leur ménage, en fonction des conditions de passation des entretiens. Dit-on la même chose en présence de son conjoint ? Contrairement à d'autres enquêtes comme celle d'Emploi du temps (Insee), qui collecte une information objective en faisant remplir un carnet minuté des activités par le répondant, Erfi s'est intéressée à la perception subjective qu'avaient les enquêtés sur la répartition d'un certain nombre de tâches entre eux-mêmes et leur conjoint. Dans la lignée d'une précédente analyse qui portait sur les tâches domestiques (Régnier-Loilier, 2007), nous nous intéressons ici, avec Nelly Guisse, à l'effet de la présence d'un tiers durant l'entretien. Concernant la répartition des tâches parentales d'abord, les hommes interrogés seuls paraissent surestimer leur participation. En revanche, la présence de leur conjointe durant l'entretien joue un rôle de régulateur et semble neutraliser la valorisation de soi du répondant face à l'enquêteur. Mais les effets peuvent s'avérer plus complexes concernant les sujets de désaccords dans le couple et les questions d'opinion. Néanmoins, le fait que l'organisation domestique soit décrite différemment selon la présence ou non du conjoint est porteur de sens et montre, outre la subjectivité des réponses, l'importance de l'enjeu que représente ce pan de la vie quotidienne entre conjoints. Cette dimension relative aux conditions de passation sur les réponses est, d'ailleurs, prise en compte dans la plupart des autres chapitres de cette partie (*chapitres 9, 10 et 11*).

22 ■

Les auteurs des *chapitres 8 et 9* s'intéressent plus spécifiquement à la répartition du travail domestique chez les couples ayant au moins un enfant à charge (de moins de 14 ans). Après avoir décrit la répartition des tâches parentales et domestiques entre conjoints et s'être intéressée à l'achat de services ménagers, Denise Bauer (*chapitre 8*) propose une typologie des couples selon leur mode d'organisation domestique qui apparaît intimement lié à l'investissement professionnel de chacun des conjoints. Lorsque l'un des conjoints est au foyer, il assume la majorité des charges domestiques et familiales ; à l'opposé, lorsque les deux sont actifs, qu'ils appartiennent aux mêmes catégories socioprofessionnelles et qu'ils ont des revenus identiques, la répartition est plus équilibrée. L'auteur montre enfin que la satisfaction, quant à l'organisation domestique, est la plus forte pour les couples partageant les tâches. Dans le prolongement de ces résultats, Carole Brugeilles et Pascal Sebille (*chapitre 9*) centrent leur analyse sur les rapports sociaux de sexe en jeu dans le partage des activités parentales, en tenant compte de la nature des différentes tâches et de leurs connotations sexuées. Ils montrent, notamment, que l'implication des pères est liée aux caractéristiques de la fratrie, à sa composition, au sexe et à l'âge des enfants.

Si les configurations conjugales et familiales, où la différence d'implication des hommes et des femmes dans le travail domestique est la plus grande, sont désormais bien identifiées, on sait cependant peu de choses sur l'influence du rang de l'union dans le partage des tâches entre conjoints. La banalisation des séparations de couples, mariés ou non (Prioux, 2006), conduit Anne Solaz à s'interroger sur ce point dans le *chapitre 10*. Après avoir montré que la spécialisation au sein du couple était croissante, avec la durée de l'union pour les tâches domestiques, mais plus stable pour les tâches parentales et la prise de décisions, elle met en avant une répartition plus égalitaire en seconde union qu'en première union, d'après les déclarations des hommes. L'interprétation qu'elle propose reste néanmoins prudente. Les données longitudinales de l'enquête Erfi (les mêmes personnes ont été interrogées à nouveau en 2008) permettront de consolider ces résultats et, plus généralement, de s'interroger sur les facteurs et événements (naissance, changement de situation professionnelle, mariage, etc.) qui peuvent expliquer une évolution, au fil du temps, du partage des tâches au sein d'un même couple.

La seconde vague de l'enquête permettra, à l'inverse, d'évaluer l'effet d'une répartition des tâches plus ou moins égalitaire sur la probabilité d'avoir un enfant trois ans plus tard, de s'être marié, pacsé ou séparé. À partir des seules données de 2005 (donc en coupe transversale), Maria Eugenia Cosio-Zavala et Pascal Sebille explorent cette piste, en élargissant l'approche à d'autres variables de « genre » : prise de décisions, gestion des revenus, part des revenus de la femme dans le ménage, écart d'âge entre conjoints, opinions relatives à la parité. Ils concluent à un effet négatif des variables montrant le plus d'égalité au sein des couples sur la probabilité d'avoir un enfant ou d'être marié (*chapitre 11*).

■ 23

Étapes de vie et diversité des parcours familiaux

Les changements du modèle matrimonial évoqués précédemment sont en partie liés aux modifications du contexte d'accès à l'état d'adulte (Galland, 1986; Chamboredon, 1985). L'allongement des études, mais aussi le « temps de latence professionnelle » qui tend à s'accroître (période de précarité, chômage, stage ou contrats à durée déterminée), ne sont pas sans conséquence sur la constitution du couple. L'absence d'une stabilité professionnelle a tendance à différer l'engagement conjugal, quelle qu'en soit sa forme (Bozon, 1988). Par voie de conséquences, ce sont toutes les étapes de la construction familiale qui sont repoussées. Dans le *chapitre 12*, Pascal Sebille explore les évolutions récentes du passage à l'âge adulte, en considérant différents marqueurs de transition : la fin des études, l'accès au premier emploi, la décohabitation du foyer parental, l'entrée en union et la naissance du premier enfant. Loin d'observer une homogénéisation des transitions, il note une forte différenciation sociale et entre sexes, dans la réalisation des premières étapes de construction familiale. La poursuite de longues études, l'accès à l'emploi et l'entraide familiale se confirment comme les déterminants d'une

diversité sociale du passage vers l'âge adulte. Cette diversification est d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas sans conséquences sur la situation professionnelle des personnes en seconde partie de carrière (*chapitre 13*). En s'intéressant plus spécifiquement aux personnes âgées de 45 à 64 ans, Sylvie Renaut et Jim Ogg élaborent, dans un premier temps, une typologie des parcours de vie à partir des mêmes indicateurs mobilisés dans le précédent chapitre (âge au départ du foyer parental, âge de fin d'études, au premier emploi, à la première mise en couple, au premier enfant). À partir des différentes catégories construites, ils confrontent la situation professionnelle de ces personnes (observée au moment de l'enquête) à leur histoire personnelle passée et montrent ainsi, qu'au-delà des caractéristiques sociodémographiques, certains parcours spécifiques de passage à l'âge adulte sont plus ou moins favorables au maintien en emploi.

Le *chapitre 14* traite plus spécifiquement d'un événement déjà considéré précédemment : l'arrivée d'un enfant. Le recul de l'âge à l'entrée en parentalité continue de s'élever en France. L'explication la plus souvent avancée est, précisément, celle de l'allongement des études (Robert-Bobée et Mazuy, 2005), aussi bien du côté masculin que féminin, ainsi que les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Les couples veulent aussi s'assurer (ou se convaincre?) de la solidité de leur union avant d'avoir un premier enfant. Le souhait de profiter de leur vie de couple aussi longtemps que possible et de se réaliser professionnellement explique aussi ce report, en particulier parmi les groupes sociaux les plus élevés (Régnier-Loilier, 2007). La loi Neuwirth de 1967 libéralisant la contraception moderne a évidemment contribué à défaire le lien entre mariage et premier enfant (Desplanques et Saboulin, 1986) et, plus généralement, entre mise en couple et entrée en parentalité. Le désir de fonder une famille reste cependant très présent et la France fait actuellement figure d'exception en Europe avec un indicateur de fécondité élevé (2,02 enfants par femme), proche du seuil de renouvellement des générations (Pison, 2009). La proportion de femmes restant sans enfant est très faible (inférieure à une sur dix), et la plupart des familles comptent deux, voire trois enfants (Daguet, 2002). Laurence Charton revient sur l'évolution du calendrier de fécondité des femmes et des hommes, au fil des générations, en différenciant les situations conjugales. Bien que les conceptions prénuptiales soient de plus en plus rares, le premier enfant survient très rarement en dehors d'un couple cohabitant, et de plus en plus souvent dans le cadre d'une seconde union. L'auteur s'intéresse plus spécifiquement aux intentions de fécondité et aux facteurs qui déterminent les désirs et la réalisation du projet familial.

Les comportements familiaux et conjugaux peuvent également être analysés au regard du sentiment religieux. Bien que la pratique d'une religion soit de moins en moins fréquente en France, le sentiment religieux n'y est pas étranger. Dans la mesure où, pour l'une des premières fois dans une enquête de statistique publique, il a été possible de collecter la religion d'appartenance ou d'origine « en clair », avec les précautions légales qui

s'imposent (cf. chapitre 1), nous proposons d'abord, avec France Prioux, un portrait de la France religieuse, par génération (*chapitre 15*). L'étude montre ensuite, d'une part, que les plus pratiquants vivent plus souvent en couple, ont une histoire conjugale plus stable, se marient plus fréquemment et, d'autre part, que leurs comportements de fécondité sont différents : l'infécondité et les naissances hors mariage sont moins fréquentes chez les plus pratiquants qui, en moyenne, ont une fécondité plus élevée.

Perspectives intergénérationnelles

La dernière partie de cet ouvrage est plus spécifiquement dédiée à une préoccupation centrale de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles. Elle rassemble différentes contributions qui placent les aspects « genre » et « générations » au centre de la réflexion.

En premier lieu, et malgré l'allongement et la diversification des parcours d'entrée dans « l'âge adulte » évoqués en troisième partie, il est devenu très rare, en France, que des enfants devenus adultes cohabitent avec leurs parents. À l'aune de ce constat se pose la question des relations qu'entretiennent parents et enfants, dès lors qu'ils ne cohabitent plus. Malgré l'idée d'un resserrement autour de la famille nucléaire (famille réduite à l'unité conjugale), les liens avec le reste de la parenté sont loin d'être délaissés et constituent une composante essentielle de la sociabilité des Français (Bonvalet *et al.*, 1999). Le *chapitre 16* s'intéresse plus spécifiquement à la fréquence à laquelle les uns et les autres se rencontrent. Avec Émilie Vivas, nous avons d'abord cherché à repérer les facteurs qui interfèrent le plus sur ces relations : la distance du domicile des parents, le niveau de diplôme, la catégorie sociale ou encore l'âge. Avant 25 ans, une plus forte fréquence des rencontres correspond au fait que le départ du foyer parental n'est plus forcément synonyme d'une réelle émancipation. Les relations diffèrent également selon les âges de la vie ou au gré d'événements familiaux, bien que le veuvage ou l'incapacité d'un parent ne laisse guère entrevoir de resserrement durable des relations. En revanche, la fragilisation des unions et la multiplication des familles monoparentales et recomposées, ont eu des conséquences importantes sur les relations entre générations. En cas de séparation conjugale, les rapports entretenus par le parent non gardien (le plus souvent le père : Lelièvre et Bonvalet, 2006) avec ses enfants s'en trouvent largement affectés.

Cette rupture du lien a, mécaniquement, des conséquences quant aux liens familiaux à l'âge de la grand-parentalité. De manière plus générale, Anne Bourgeois et Jacques Légaré s'interrogent sur les incidences des transformations démographiques récentes sur la grand-parentalité. Après avoir proposé un « portrait » sociodémographique des grands-parents en France et montré à quel point cette figure familiale était de plus en plus présente, ils s'intéressent plus spécifiquement à l'âge auquel on entre, aujourd'hui, dans cette phase du cycle de vie, ainsi qu'à l'entourage familial des grands-parents. Outre les évolutions au fil des générations, dues notamment à l'allongement de l'espérance de vie, le *chapitre 17* met l'accent sur les grandes

disparités entre hommes et femmes, tant dans la probabilité de devenir un jour grand-parent que dans le contexte familial qui entoure la grand-parentalité.

Les différentes phases du cycle de vie peuvent également être scandées par la prégnance plus ou moins forte d'un sentiment de mal-être (*chapitre 18*). Pascal Hintermeyer et Alexandre Avdeev s'interrogent ainsi sur la fréquence des sentiments de solitude et de dépression au fil des générations et selon le sexe. La survenue de problèmes de santé, plus fréquents avec l'âge et les possibilités d'échanger sur sa vie privée avec l'entourage, relativement différenciées selon le sexe, rendent en partie compte du mal-être des personnes. Les femmes expriment plus fréquemment que les hommes cette souffrance, plus présente avec l'avancée en âge. Les auteurs s'intéressent ensuite au lien qui lie solitude et sentiment de dépression. Dans une société de plus en plus individualiste, marquée par des ruptures relationnelles significatives (relations entre père et enfants après une séparation, étudiée dans le *chapitre 16*), l'isolement social est source de mal-être.

26 ■ Le vieillissement de la population et l'augmentation continue de l'espérance de vie sont au cœur d'autres enjeux. Parmi eux, l'équilibre entre les générations, remis en question dans de nombreux pays par une fécondité basse voire très basse (on parle de *lowest low fertility* pour qualifier la plupart des pays européens), amène à s'interroger sur la prise en charge des personnes âgées. Dans une optique économique et sociale, Carole Bonnet et Guillaume Destré analysent le dispositif des pensions de réversion. Le *chapitre 19* documente en France la connaissance – ou plutôt la méconnaissance – de la part des personnes sur leurs droits dans ce domaine. Cette étude inédite identifie ainsi une population qui apparaît particulièrement vulnérable, dans la mesure où beaucoup de personnes surestiment leurs droits et pourraient ainsi adopter un comportement d'anticipation (en termes d'épargne par exemple) inapproprié à leur situation. Les auteurs s'interrogent ensuite sur l'adéquation entre les dispositifs actuels et les aspirations des individus, contribuant ainsi aux travaux plus généraux consacrés aux opinions des personnes sur différents aspects de la protection sociale. Si cette recherche répond, en premier lieu, à une demande sociale au niveau national (ces questions de connaissance et d'opinion ne sont présentes que dans la version française de l'enquête), la question plus générale de la prise en charge des personnes âgées répond à des objectifs de recherche partagés par la plupart des sociétés occidentales.

En impliquant plusieurs pays, le projet GGS avait pour ambition de développer les perspectives comparatives, l'un des enjeux centraux de son dispositif (cf. préface). Dans le *chapitre 20*, Cécile Lefèvre, Irina Korchaguina et Lidia Prokofieva confrontent ainsi les opinions française et russe sur la question du soutien entre générations. Lorsque les questions d'opinions sont formulées de manière abstraite (« qui, entre la famille et la société, devrait prendre en charge les personnes âgées ? »), les opinions demeurent relativement similaires entre les deux pays. En revanche, dès lors que l'implication

personnelle des « aidants » est en jeu, avec des conséquences sur leur propre vie (professionnelle par exemple), des divergences fortes apparaissent entre les deux pays. Les répondants indiquent plus souvent en Russie qu'en France, que c'est à la famille de prendre en charge les personnes âgées et se disent davantage prêts à adapter leur propre vie au besoin de la solidarité familiale, mais que c'est à la société que revient le rôle de soutien financier. Les auteurs s'intéressent également aux différences d'opinion entre générations et sexe qui se dessinent dans les deux pays. Les éléments contextuels, à savoir, pratiques effectives et politiques sociales, contribuent fortement à expliquer les écarts d'opinion relevés dans cette étude.

Ce dernier chapitre clos donc l'ouvrage dans une optique d'ouverture et entrouvre la voie à des perspectives comparatives qu'offre le projet GGS, notamment avec des pays comme l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas ou, plus à l'est, la Hongrie, la Lituanie, la Géorgie, la République tchèque⁽⁴⁾. Les indicateurs de contexte, collectés parallèlement aux questionnaires individuels, aideront à une meilleure compréhension des comportements démographiques et de leur évolution au fil des générations, observés dans chacun des pays. En outre, l'ambition longitudinale du projet, qui prévoit d'interroger, à trois reprises (chaque vague étant espacée de trois ans), les mêmes personnes sur leur situation et opinions, offre de très nombreuses perspectives de recherche tant sur le plan national qu'international. En France, la deuxième interrogation a eu lieu en fin d'année 2008 et a permis de réinterroger 65 % des répondants de 2005. Il sera ainsi possible de confronter les intentions déclarées lors de la première vague de l'enquête dans un certain nombre de domaines (fécondité, emploi, conjugalité, etc.) avec leurs réalisations, en repérant les événements et les caractéristiques qui peuvent peser sur la concrétisation des projets individuels.

■ 27

On peut regretter l'absence de contributions portant sur un certain nombre de thématiques présentes dans l'enquête, comme par exemple, les solidarités familiales du point de vue financier, les modes de garde des enfants, la situation professionnelle des personnes ou encore les difficultés rencontrées pour avoir des enfants, etc. Mais l'ambition de cet ouvrage est avant tout d'apporter un premier éclairage sur cette nouvelle enquête et ses possibilités. Les travaux développés ici représentent un aperçu des richesses et des potentialités qu'elle recèle et que dévoilent déjà le nombre important de travaux en cours. L'étude des deuxième et troisième vagues Erfi, leurs perspectives comparatives et longitudinales, apporteront au projet toute son ampleur.

(4) Voir le *chapitre 1* pour plus de détails concernant les pays impliqués dans le projet GGS. Dans la mesure où tous les pays participants n'ont pas le même calendrier d'enquête (la France et la Russie étaient parmi les premiers pays à réaliser la première vague de GGS), les comparaisons possibles se limitent pour l'instant à quelques pays.